

L'heure est au bilan pour le préfet de la MRC d'Antoine-Labelle

Mont-Laurier, le 17 janvier 2019 – La MRC d'Antoine-Labelle s'est vue innovante et instigatrice au cours de 2018. Au lendemain de la nouvelle année, Gilbert Pilote, maire de la municipalité de Ferme-Neuve et préfet de la MRCAL, dresse le bilan d'une première année complète au sein de ses fonctions. Le développement régional, l'accompagnement aux municipalités et la concertation régionale auront guidé les actions entreprises au cours des 12 derniers mois d'activités de l'organisation.

Concertation locale

À la suite des dernières élections municipales et de la nomination du nouveau préfet, ce dernier souhaitait débiter son mandat par la tenue d'une rencontre stratégique de type lac-à-l'épaule avec tous les nouveaux élus du territoire. Cette démarche visait à faciliter la concertation et à se doter d'une vision commune en échangeant sur les dossiers jugés prioritaires, tout en créant une synergie entre les décideurs et favoriser une compréhension commune des mandats à réaliser. L'activité se déclinait en deux grandes thématiques, soit les *Rôles et enjeux de gouvernance* ainsi qu'*Agir ensemble*, en plus de plusieurs autres sujets dont l'esprit d'équipe régional. C'est donc sous le signe du respect, de l'écoute mutuelle et de la transparence que les élus se sont réunis pour élaborer une stratégie de développement régional concertée, dans l'objectif de provoquer des résultats bénéfiques sur notre territoire, et donc, dans chacune de leur collectivité respective.

Voirie locale

Au cours de l'année 2018, des revendications ont été faites concernant les ressources disponibles à la gestion de la voirie locale. D'abord, depuis le début des années 90, la réforme Ryan, soit le transfert de compétences en matière de voirie locale aux municipalités, n'a jamais connu d'indexation. M. Pilote a participé aux revendications et a régulièrement interpellé le gouvernement provincial afin que celle-ci soit revue et réponde aux réalités actuelles des milieux municipaux. De plus, réclamant également depuis plusieurs années des modifications au programme de chemins à double vocation, l'enveloppe y étant dédiée a connu une augmentation passant de 832 \$ à 1 032 \$ par kilomètre. Cependant, le seuil de 1 000 passages par année jugé trop élevé fera également l'œuvre de demande de réévaluation.

Service d'ingénierie

Ainsi, à l'automne 2017 et suivant le dépôt du rapport réalisé dans le cadre du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL), certaines municipalités ont fait part à la MRC d'un besoin d'expertise et d'accompagnement en matière de génie civil. Tous préoccupés par la situation, le préfet et

ces collègues mairesses et maires se sont concertés afin de se doter localement d'une expertise pour répondre à leurs besoins et les accompagner. C'est pourquoi, en 2018, la MRC a mis sur place un service d'ingénierie avec l'aide financière de 50 000 \$ du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal. Le nouveau service aux municipalités de la MRC a débuté ses activités le 27 juin 2018 par l'arrivée en poste de la directrice du service, Mme Andrée-Anne Lemieux.

Renouvellement de l'entente de fourniture de services professionnels du SGIRN

Arrivée à échéance le 31 mars 2018, *l'Entente de délégation concernant la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)* du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) s'est vue renouveler avec les huit MRC de la grande région des Laurentides pour la période 2018-2021. « Je suis fier d'avoir participé aux négociations de cette entente, ayant permis de conserver l'expertise et de permettre la création d'emplois au sein de l'organisation, en plus de faire reconnaître l'importance de l'imposant territoire forestier de la MRCAL », exprime le préfet. Ainsi, les MRC touchées par l'aménagement forestier en territoire public et signataires de l'entente, les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut et d'Argenteuil, ont de nouveau désigné Antoine-Labelle à titre d'organisation responsable de la fourniture de services professionnels visant la gestion du PADF.

Sécurité incendie

L'année 2018 a également été marquée par de grandes réflexions sur les procédures des services de sécurité incendie (SSI) du territoire et sur les opportunités de regroupement. Préoccupé par les nouvelles obligations et responsabilités des SSI, le préfet de la MRC d'Antoine-Labelle, accompagné de ses collègues mairesses et maires ont entamé des réflexions visant à optimiser les opérations et la gestion par la mise en commun des ressources humaines, financières et matérielles des différents services incendie, en plus de vouloir répondre aux besoins des citoyens et appliquer la réglementation en vigueur. « Les études d'optimisation des SSI réalisées permettront la continuité du travail et des réflexions pour l'année 2019. Ce travail de longue haleine demeure une priorité pour les élus qui sont conscients des enjeux en matière de sécurité incendie », affirme M. Pilote. Du côté de la Rouge, un mode de gestion de regroupement des ressources en sécurité incendie est en discussion. En plus de ces démarches, le préfet reconnaît la proactivité de la MRC dans la mise sur pied de projets en sécurité incendie, tel que le projet de Sauvetage en milieu isolé, en plus de la formation de pompiers et de la sécurité des citoyens.

Développement régional

Pour le préfet de la MRCAL, 2018 aura également permis la poursuite des démarches pour positionner les grands axes de développement régional.

Pôle touristique et communautaire à la gare

À la fin de l'été 2018, la MRC d'Antoine-Labelle a mis sur pied le projet d'aménagement d'un pôle touristique et communautaire sur le site de l'ancienne gare ferroviaire, appuyé de partenaires importants, soit la Maison Lyse-Beauchamp et la Ville de Mont-Laurier. Les travaux constituaient la phase 1 du projet

et visaient à préparer le terrain en vue de réaliser un stationnement et un trottoir en poussière de pierre, de procéder aux aménagements paysagers ainsi que l'installation de bases de béton pour la pose éventuelle de lampadaires. Cette première phase du projet était subventionnée par le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), à la hauteur de 120 000 \$.

Parcs régionaux

La MRC d'Antoine-Labelle a poursuivi ses partenariats financiers avec les trois parcs régionaux sur son territoire, le Parc régional Montagne du Diable, le Parc régional Poisson Blanc et le Parc régional réservoir Kiamika. Ces partenariats visent à mettre de l'avant un produit récréotouristique de qualité et permettent à la MRC de se démarquer à l'échelle provinciale et nationale.

Territoire public

Détenteur de 90 % des terres publiques des Laurentides sur son territoire, la MRC d'Antoine-Labelle s'est vue contrainte dans sa gestion et son développement de ces terres, dû aux nouvelles lignes directrices adoptées en 2016 par le gouvernement provincial. Revendiquant ces lignes directrices, le préfet a partagé ses préoccupations au nouveau gouvernement.

Plan de développement de la zone agricole

La zone agricole demeure un secteur important pour le territoire. Ainsi la MRC d'Antoine-Labelle a déployé le projet L'ARTERRE, un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires de terres, de bâtiments agricoles ou agriculteurs sans relève identifiée. L'objectif est d'assurer et de contribuer à l'occupation du territoire agricole ainsi qu'au maintien du dynamisme de ce secteur.

Aménagement du territoire

Les nouvelles orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire (OGAT) visant à favoriser la densification et le développement des pôles urbains ont inquiété le service d'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. La première présentation de ces OGAT qui guideront la réalisation et l'adoption des prochains schémas d'aménagement des MRC, auxquelles s'inquiète également le préfet, démontre qu'elles ne sont pas adaptées aux régions et s'avèrent contraignantes. De concert avec plusieurs MRC, la MRC d'Antoine-Labelle a soulevé certaines inquiétudes face à ces nouvelles orientations. La principale demande voulait que le gouvernement considère les particularités de chaque milieu dans l'adoption de telles orientations. Ainsi, l'adoption des nouvelles OGAT a été suspendue.

Partenariat avec CTAL

Ayant opté pour un mode de gestion coopératif, la MRC d'Antoine-Labelle mandate la Coopérative de télécommunication d'Antoine-Labelle (CTAL), créé en décembre 2017, pour l'opération du réseau de fibres optiques. « Il était important d'avoir une collaboration et d'établir un terrain d'entente dans la gestion du projet. Il demeure primordial d'assurer une certaine sécurité aux citoyens du territoire face au projet et de respecter les engagements pris par la MRC », explique M. Pilote, préfet de la MRCAL. Ainsi, pour s'assurer

de la bonne entente entre les deux organisations, la MRC et CTAL ont convenu d'une entente-cadre au cours de l'année 2018. Cette entente assure, entre autres, le maintien du tarif de base pour le service internet haute vitesse et l'instauration d'une politique de service à la clientèle. Les aspects techniques, quant à eux, resteront à déterminer selon l'évolution de la construction du réseau. Un comité paritaire a également été créé afin de permettre des échanges égaux entre les deux organisations.

Santé

Ayant à cœur la santé de tous les citoyens du territoire, le préfet de la MRC d'Antoine-Labelle a travaillé, en collaboration avec de nombreux intervenants tout aussi préoccupés par la situation, au maintien des services de santé et à la qualité des soins de santé. Étant préoccupé par l'éloignement des centres décisionnels, un comité Vigie Santé a été mis sur pied afin de maintenir un échange avec le CISSS des Laurentides et ainsi partager les préoccupations du territoire en matière d'accessibilités au soin de santé et de recrutement de médecins.

À la lumière de ce bilan, le préfet de la MRC d'Antoine-Labelle souhaite la poursuite de ces grands dossiers porteurs. 2019 promet de l'innovation et des réalisations de projets favorisant le développement de la MRC d'Antoine-Labelle. « Cette année, des démarches seront entreprises pour que les jeunes, l'avenir de l'occupation dynamique et la vitalité du territoire, puissent avoir une tribune et une occasion de s'impliquer », affirme le préfet.

« Je tiens à remercier tous les employés de la MRC d'Antoine-Labelle pour leur grand professionnalisme et l'ensemble des élus municipaux pour leur travail de concertation vers l'atteinte d'objectifs communs dont s'est doté notre territoire. L'importance de travailler de pair est reconnue par tous et permet de faire valoir, au quotidien les particularités et les joyaux de notre MRC », complète M. Gilbert Pilote, préfet de la MRC d'Antoine-Labelle.

- 30 -

Source : Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
819-623-3485 poste 123
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca